



Rapprochements des associations : mutualisation, fusion, apport partiel d'actifs, regroupement

Dates : Jeudi 16 novembre 2023 - 9h30 à 12h30 (heure métropolitaine)

Durée : 3 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 450 € HT, soit 540 € TTC, par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

Réflexions sur :

- Les causes des rapprochements (financières, gouvernance)
- Les enjeux des rapprochements entre structures pour le projet associatif, pour les dirigeants (salariés et bénévoles) et les collaborateurs

Présentation des différentes formes de rapprochement entre associations :

- Mandat de gestion et conventions de services
- Coopération et mutualisation : groupement de coopération sanitaire (GCS), groupement de coopération sociale ou médico-sociale (GCSMS), groupement d'intérêt économique (GIE), association, groupement d'employeurs, etc.
- Apport partiel d'actifs
- Fusion (fusion-création, fusion-absorption)

Focus sur la procédure de fusion / apport partiel d'actifs :

- Actes préparatoires
- Formalités et calendrier
- Aspects de droit social
- Particularités en cas de présence d'un bien immobilier
- Particularités pour les organismes gestionnaires d'ESSMS

OBJECTIFS

- Connaître les options existantes de rapprochement d'associations
- Connaître les avantages et les inconvénients du rapprochement d'associations
- Connaître les clés d'un rapprochement d'associations réussi

PUBLIC CONCERNE

Directeurs, Dirigeants associatifs, Collaborateurs, Bénévoles, Agents des collectivités publiques.



PRÉREQUIS

Absence de prérequis.

INTERVENANTES



Audrey Lefevre

Avocate associée de SEBAN & ASSOCIES



Sara Ben Abdeladhim

Avocate de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé